



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Annuaire

Question écrite n° 66542

Texte de la question

M Pierre Brana attire l'attention de M le ministre des postes et telecommunications sur le fait que le service national des annuaires de France Telecom utilisera cette année 80 000 tonnes de papier achetée en Finlande pour la fabrication des annuaires téléphoniques 1993. Une telle décision entraîne une perte très importante pour l'économie forestière française. Il lui demande donc dans quelle mesure il est possible de remédier à une telle décision.

Texte de la réponse

Reponse. - La quantité de papier nécessaire à l'impression des annuaires édités par France Telecom s'élève à 60 000 tonnes, soit 0,75 p 100 de la consommation totale française de papier et carton. L'achat de ce papier relève de la responsabilité de l'Imprimerie nationale, chargée de l'impression et se fait selon la procédure du code des marchés publics. En particulier, l'appel de candidatures est publié au BOAMP et au JOCE. Les candidats sont retenus après essais industriels de leurs papiers et les fournisseurs choisis en accord avec France Telecom sur des critères de prix, de rendement et de capacité de livraison. Les papiers minces utilisés pour l'impression des annuaires sont des produits spécifiques dérivés des papiers de presse dont la fabrication est peu développée sur les sites français de production. C'est pourquoi, ces papiers sont achetés par l'Imprimerie nationale auprès des grands papetiers français et européens (Arjomari, Kymene, Stora, Halmen, Finapar), et plus récemment, canadien (Indusap). Ces papiers sont composés de bois pour la partie de pâte mécanique et de vieux papiers récupérés pour la partie de pâte recyclée. Cette dernière entre pour une part variable dans la composition suivant les usines et peut atteindre 50 p 100 dans l'ensemble. Les essais industriels effectués en 1992 n'ayant pas permis de déceler des ressources ou des candidatures nouvelles d'origine française, les marchés 1992 ont été reconduits pour 1993.

Données clés

Auteur : [M. Brana Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66542

Rubrique : Téléphone

Ministère interrogé : postes et télécommunications

Ministère attributaire : postes et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 1993, page 184